Le projet LIFE STEMMA ATHOS LIFE19 CCA/GR/00185 a été financé par le programme LIFE de l'Union européenne.

Les nouvelles du Programme LIFE

Dans le numéro 19 des nouvelles du LIFE, nous vous avons présenté les différentes facettes de **l'ACTION C.6** du programme LIFE STEMMA qui concerne les haies.

C'est vrai, on entend souvent parler de plantation de haies en vue d'une atténuation des effets du changement climatique.

Dans le cadre du plan « France relance », le Ministère de l'Agriculture a lancé le programme « Plantons des haies ! » qui avait comme objectif d'aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères et en implantant des alignements d'arbres.

Les haies sont un outil clé de la biodiversité qui permet d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs ou prédateurs de ravageurs), de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer l'infiltration de l'eau dans le sol et de stocker du carbone. Toutes ces fonctions d'une haie permettent une adaptation au changement climatique.

En face de tous ces bénéfices connus des haies, le Gouvernement dressait le constat que depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et elles continuent de disparaître. D'où la nécessité d'accompagner les agriculteurs dans des projets de plantations de haies.

Des actions locales ont suivi ce programme, comme l'action du GIEE AARC en Vigne (Groupement d'Intérêts Economique et Environnemental Abeilles, Arbres, Rivières des Cévennes en Vigne) dont l'objectif est la préservation, le développement et le respect de la biodiversité et de la ressource en eau dans les paysages et terroirs viticoles cévenols. Dans ce cadre, plusieurs milliers d'arbres ont été plantés autour des vignes cévenoles depuis l'hiver 2021-2022. On peut également citer le programme ReGard'Haies ! sous coordination de la SCOP AGROOF qui a pour objectif de contribuer à la restauration et à l'amélioration de la trame arborée (hors forêt) du département du Gard.

Les haies créent des corridors biologiques, qui sont des passages dans lesquels la vie circule. En période de réchauffement climatique et de déclin de la biodiversité, ces corridors ombragés sont d'autant plus important, car ils entourent les parcelles agricoles d'une zone plus fraîche, zone indispensables pour le repos et la reproduction de la biodiversité qui ne saurait pas résister aux températures élevés des parcelles à faible couvert de sol.

Mais comment gérer et entretenir les haies ? Quand on pense aux effets du changement climatique, on pense tout d'abord au réchauffement, à la sécheresse, aux canicules, aux violents orages en période estivale… mais dans notre région il s'ajoute un effet dont nous devons tenir compte dans la gestion des haies : quelle gestion ou quelle intervention dans les haies permettrait de réduire le risque des gels tardifs ? Avec le changement climatique, nous devons faire face à des périodes hivernales anormalement chaudes, par exemple en février ou mars, ce qui provoque le débourrement des végétaux. Puis suit une période plus froide avec des gelées, souvent dévastatrices des récoltes. Les haies en contrebas des parcelles – indispensable pour la biodiversité ou la lutte contre l'érosion – créent des microclimats froids en amont des haies. Du coup, par peur du gel, les agriculteurs détruisent les haies ou brûlent les talus, car dans l'esprit de beaucoup d'arboriculteurs, si la récolte est perdue, c'est la faute de la haie.

La question que nous souhaitons partager dans ces Nouvelles du Life est celle-ci : « Comment gérer les haies autour des parcelles agricoles, afin qu'elles ne favorisent pas les gelées tardives sur les parties basses des parcelles ? » Un abricotier, par exemple, tant que ses bourgeons sont encore au stade de repos d'hiver, peut résister à des températures de -4°C, tandis qu'au stade de nouaison, la récolte est détruite par une température de -0,5°C. On observe ces différences de seuils critiques en fonction des stades phénologiques pour tous les végétaux. Nous avons peu de moyens pour intervenir sur le débourrement précoce des cultures, mais une bonne gestion des haies peut permettre de réduire le temps de contact entre les végétaux et l'air froid, car ce qui provoque les dégâts au niveau de la récolte, c'est toujours un couple température – temps. Pendant quelle durée le végétal a-t-il été exposé à quelle température ?

Dans des zones à reliefs, on observe un flux d'air froid qui s'écoule du haut vers le bas de la pente. Plus la température de l'air baisse, plus sa densité augmente. L'air froid se trouve donc proche du sol, et pour une vigne, par exemple, les bourgeons se situent à une hauteur de 40 ou 50 cm du sol seulement. Un passage rapide d'air froid ne causera pas trop de problèmes, mais la présence d'air froid stagnant, qui ne peut pas s'écouler de la parcelle, peut complètement détruire la récolte. Pour cette raison, on raisonnera de façon différente la gestion des haies en amont ou en aval des cultures. En amont, une haie dense peut être utile, car elle stoppera le flux d'air froid et ne le laissera pas pénétrer dans la parcelle, tandis qu'en aval, il faut à tout prix favoriser l'écoulement de l'air vers l'extérieur de la parcelle et non son accumulation.

Depuis notre installation sur le domaine de Solan, en 1992, les vignes ont gelé pour la première fois durant l'hiver 2019, et ce fut le début d'une succession de trois années de gel : 2019, 2020 et 2021. Depuis, nous avons réfléchi à comment protéger au mieux nos vignes contre le gel, et cet hiver, nous avons fait les travaux nécessaires pour un bon écoulement de l'air froid en bas de pente. Voici les travaux entrepris en quelques images.

Ce printemps, la vigne en amont de la haie n'a pas gelé ! Le 5 avril au petit matin, le thermomètre indiquait -2°C, c'était la température la plus basse. Nous avons observé juste quelques pointes roussies, mais sans impact sur la suite du développement de la végétation. Gloire à Dieu !